

Postes Canada doit devenir un chef de file de l'innovation sur le plan environnemental

Le STTP, la Société canadienne des postes et l'environnement

Au fil des ans, le STTP a consacré des efforts toujours plus importants à la lutte aux changements climatiques. Il est partenaire de l'initiative « Travailler dans un monde en réchauffement » (Work in a Warming World – WWW) où le mouvement syndical et une équipe de recherche de l'université York se servent de la recherche scientifique et des actions sur les changements climatiques pour les appliquer au travail et aux lieux de travail. À l'échelle internationale, le STTP joue un rôle actif au sein de groupes de travail du milieu syndical sur la justice climatique et la durabilité. Dans ses relations avec Postes Canada, le STTP se bat contre les changements climatiques en présentant à la table de négociation les idées et les connaissances recueillies dans le cadre de l'initiative WWW.

L'empreinte carbone de Postes Canada touche l'ensemble du territoire canadien. Le gouvernement fédéral doit se servir du service postal public, qui constitue le réseau le plus important et le plus étendu du pays, pour mettre en œuvre une transformation économique essentielle. En prenant des mesures audacieuses, Postes Canada pourrait donner l'exemple aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises partout au pays. Il est essentiel de poursuivre les efforts collectifs visant à réduire l'empreinte écologique du service postal. Postes Canada occupe une position privilégiée qui lui permet de devenir un agent de l'innovation environnementale. Elle doit pour ce faire effectuer une transformation qui toucherait l'ensemble des ménages et rationaliser ses opérations afin d'atténuer son empreinte.

Vers des collectivités durables

En 2016, une nouvelle coalition a vu le jour, formée du STTP, de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA), des Amis des services publics, de l'équipe du manifeste « un bond vers l'avant », de l'organisme ACORN Canada et de l'organisation SmartChange. La coalition « Vers des collectivités durables » part du principe voulant que le service postal dispose d'une structure intégrale particulièrement propice à la mise en œuvre, dans le secteur public, de mesures audacieuses et d'envergure axées sur la durabilité environnementale. L'initiative mise de l'avant par cette coalition crée une occasion sans précédent de réaliser des changements concrets pouvant servir, avec l'appui des travailleuses et travailleurs des postes, à investir dans l'avenir des services postaux et des travailleuses et travailleurs des postes.

L'initiative, présentée sur le site Web www.collectivitesdurables.ca, vise notamment le remplacement du parc de véhicules de Postes Canada par des véhicules électriques; la création d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'extérieur des installations postales; la mise en place de panneaux solaires; des investissements pour rénover les installations postales afin de les rendre plus écologiques; l'expansion du service de livraison à domicile; la diversification des services de vente au détail; et l'utilisation des bureaux de poste à titre de carrefours communautaires.

L'initiative cerne de nombreuses possibilités pour notamment résoudre simultanément les injustices climatiques et d'autres injustices sociales. Elle exige le rétablissement du programme Aliments-poste, et elle accorde un rôle clé aux services bancaires postaux, puisqu'ils peuvent servir de mécanisme pour financer des projets d'infrastructures communautaires et d'autres initiatives vertes. Dans l'ensemble, l'initiative « Vers des collectivités durables » repose sur l'utilisation du réseau postal pour faire face aux changements climatiques en élargissant les services actuels et en en créant de nouveaux, au lieu de réduire les services.

Nous recommandons que le gouvernement enjoigne à Postes Canada de tirer parti de son réseau et d'examiner les mesures proposées dans le cadre de l'initiative « Vers des collectivités durables ».

Nous recommandons que Postes Canada prêche par l'exemple en rénovant l'ensemble de ses installations postales afin d'économiser l'énergie et de mettre en œuvre des pratiques durables, et qu'elle sollicite à cette fin une subvention du gouvernement fédéral en matière de financement des infrastructures.

Annexe « T » – projets d'innovation mixtes

Outre la coalition à l'origine de l'initiative « Vers des collectivités durables », la principale tribune du STTP pour la mise en œuvre d'initiatives environnementales au sein du service postal est l'annexe « T », un fonds mixte syndical-patronal destiné à l'innovation, à l'expansion des services et à la création d'emplois.

La partie syndicale au sein du groupe de travail de l'annexe « T » a proposé de nombreux projets au cours des dernières années. Postes Canada a convenu de mettre en œuvre deux de ces projets. Le premier vise à réduire la quantité de papier utilisé dans le cadre de la procédure de règlement des griefs et d'arbitrage, et le deuxième permet de recueillir les piles usées dans les comptoirs postaux. Compte tenu de l'envergure et de la portée des opérations de Postes Canada, il ne fait aucun doute qu'un nombre accru d'initiatives sont requises pour lui permettre

d'assurer sa durabilité financière et écologique.

Nous recommandons que l'annexe « T » de la convention collective de l'unité urbaine soit renforcée et serve de base à la mise en œuvre d'initiatives et de projets pilotes novateurs.

Nous recommandons que le Comité permanent préconise des mesures visant l'expansion des services et l'innovation à Postes Canada, et qu'il examine dès maintenant des projets précis, dont la mise en place d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et des travaux de rénovation écoénergétique.

Transparence et imputabilité des initiatives de Postes Canada

Postes Canada se targue de son engagement en matière de responsabilité environnementale. Elle fait état d'une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, se félicite de respecter les normes de certification LEED pour ses nouvelles installations postales et vante les avantages environnementaux du service postal et du commerce en ligne.

Certains changements aux opérations de Postes Canada vont toutefois dans le sens contraire. Depuis 2009, à cause de modifications aux méthodes de livraison, des itinéraires à pied de factrices et facteurs ont été convertis en itinéraires motorisés. De plus, la consolidation du tri du courrier a pour effet d'augmenter la présence de camions sur les routes. Par exemple, tout le courrier de l'île de Vancouver ou de l'Île-du-Prince-Édouard, même le courrier destiné à des adresses locales, est transporté, aller-retour, jusqu'à un établissement de tri à l'extérieur de l'île au lieu d'être trié localement.

Bien que certaines des mesures prises par Postes Canada soient positives, d'autres nuisent aux efforts visant la durabilité. Les Canadiennes et Canadiens s'attendent à ce que Postes Canada rende des comptes relativement à son engagement en matière de responsabilité environnementale et cette dernière devrait veiller à ce que ses opérations soient transparentes.

Nous recommandons que le Comité permanent demande un compte rendu exhaustif des résultats concrets découlant des efforts engagés par Postes Canada pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'énergie et ses déchets.

Nous recommandons que tout changement proposé aux opérations de Postes Canada soit soumis à une évaluation qui déterminera ses conséquences sur l'environnement et soit tenu de réduire l'empreinte écologique de Postes Canada, tout en respectant les conditions négociées, destinées à protéger la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs des postes.

Nous recommandons que Postes Canada, dans son rapport annuel, ajoute les conséquences environnementales aux coûts de chaque méthode de livraison par point de remise. Dans le cas des boîtes postales communautaires, il importe d'inclure le cumul de toutes les conséquences, comme le fait de prendre sa voiture pour aller chercher son courrier à la boîte postale communautaire ou encore de laisser sa voiture en marche pendant la prise du courrier de sa case.

Sommaire des recommandations

Recommandation : Que le gouvernement enjoigne à Postes Canada de tirer parti de son réseau et d'examiner les mesures proposées dans le cadre de l'initiative « Vers des collectivités durables ».

Recommandation : Que Postes Canada prêche par l'exemple en rénovant l'ensemble de ses installations postales afin d'économiser l'énergie et de mettre en œuvre des pratiques durables, et qu'elle sollicite à cette fin une subvention du gouvernement fédéral en matière de financement des infrastructures.

Recommandation : Que l'annexe « T » de la convention collective de l'unité urbaine soit renforcée et serve de base à la mise en œuvre d'initiatives et de projets pilotes novateurs.

Recommandation : Que le Comité permanent préconise des mesures visant l'expansion des services et l'innovation à Postes Canada, et qu'il examine dès maintenant des projets précis, dont la mise en place d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et des travaux de rénovation écoénergétique.

Recommandation : Que le Comité permanent demande à Postes Canada un compte rendu exhaustif des résultats concrets découlant des efforts qu'elle a déployés pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation d'énergie et ses déchets.

Recommandation : Que tout changement proposé aux opérations de Postes Canada soit soumis à une évaluation qui déterminera ses conséquences sur l'environnement et soit tenu de réduire l'empreinte écologique de Postes Canada, tout en respectant les conditions négociées, destinées à protéger la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs des postes.

Recommandation : Que Postes Canada, dans son rapport annuel, ajoute les conséquences environnementales aux coûts de chaque méthode de livraison par point de remise. Dans le cas des boîtes postales communautaires, il importe d'inclure le cumul de toutes les conséquences,

comme le fait de prendre sa voiture pour aller chercher son courrier à la boîte postale communautaire ou encore de laisser sa voiture en marche pendant la prise du courrier de sa case.

/bk sepb 225 gl/scfp1979